

AOÛT 1942

LA QUESTION SOCIALE

Lettre collective de l'épiscopat d'Angleterre



Œuvre des Tracts
MONTREAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Élités.*
Général de Castelnaud
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.*
R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous!*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laféche.*
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.*
R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.*
R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépi-tier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.*
S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechéne
83. *Le Dr Amédée Marsan.*
R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.*
R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.

LA QUESTION SOCIALE

Lettre pastorale collective des évêques anglais sur la question sociale

Les Archevêques et Évêques de l'Angleterre et du pays de Galles au clergé et aux fidèles de ces pays. Salut et bénédiction dans le Christ Jésus.

FRÈRES BIEN-AIMÉS ET CHERS FILS
DANS LE CHRIST,

La fin de cette présente Lettre pastorale de l'Épiscopat de l'Angleterre et du pays de Galles est de secouer l'apathie des catholiques devant le danger et de les inciter à envisager avec fermeté les périls qui menacent la société. Bien souvent dans le passé l'Église nous a avertis que seul un retour aux principes chrétiens de vie peut nous sauver de la ruine. Aujourd'hui le mode chrétien de vie est en danger. Et n'allons pas nous imaginer que nous devons nous défendre seulement quand notre mode chrétien de vie est attaqué. Car il existe un danger plus grand, celui d'entrer en compromission avec l'ordre nouveau païen, tout rempli de passive indifférence, sans offrir de résistance, sans lui opposer une solution constructive.

Nous savons fort bien que les enseignements de l'Église chrétienne offrent seuls l'espoir d'un avenir de paix radieuse. Nous sommes convaincus aussi que notre lutte actuelle est une lutte où est engagé tout notre espoir de survivance d'un monde chrétien. Cependant, que de gens en notre pays, et combien nombreux, ne réalisent pas la grandeur de l'enjeu ou lui sont tout à fait indifférents. Ne l'oublions pas, à moins que les catholiques ne prennent leur place au grand jour, devant tous, comme des chefs et des guides, aidés de tous ces « hommes de bonne volonté » que Notre Saint-Père voit avec plaisir s'aligner à nos côtés « parce qu'eux aussi aiment Dieu et le ser-

vent », nous ne pouvons espérer voir s'épanouir une vie nationale nouvelle, édifiée sur de solides principes chrétiens.

Les efforts passés

Il y a cinquante ans, le Pape Léon XIII attirait l'attention de l'Église universelle sur les défauts et les injustices du système social. Il suppliait le monde d'y remédier. Depuis, le Pape Pie XI a expliqué et précisé les enseignements de son prédécesseur. Il a indiqué les maux qui nous menaçaient et nous a demandé de les combattre. Cependant, malgré les efforts apostoliques considérables du clergé et des laïcs, la doctrine de l'Église n'a eu que peu d'effets sur la vie de notre pays. La pauvreté universelle, causée par la présente guerre, va probablement retarder encore davantage la réforme des conditions sociales. Et, indépendamment de la guerre, les remèdes sont lents à venir, les maladies ont de profondes répercussions et, à moins que les réformes ne soient en harmonie avec les lois divines, elles seront inutiles. Il est absolument nécessaire de rénover l'esprit de fraternité chrétienne que ces dernières années de progrès scientifique et de prospérité à toute vitesse avaient presque anéanti.

L'urgent besoin d'un plus grand effort

Les événements actuels doivent rendre clair comme le jour l'urgent besoin d'un plus grand effort. Les dangers qui minent l'Église en certains pays, nous les voyons de nos propres yeux. Allons-nous laisser une situation semblable s'établir parmi nous ? Peut-être (est-ce bien sûr ?), peut-être ne verrons-nous pas chez nous une attaque ouverte contre le christianisme, telle que l'ont connue les peuples de l'Allemagne, de la Russie, du Mexique et des pays en ce moment envahis. Mais même dans notre nation, si fière à juste titre de l'héritage venu d'un passé chrétien, il est des forces de ténèbres à l'œuvre, qui détruisent sournoisement par un travail interne l'édifice chrétien, des forces d'autant plus dangereuses qu'elles

échappent à l'attention publique. Nous sommes préoccupés à juste titre d'un Ordre nouveau du monde. Mais un ordre mondial est impossible, si dans toutes et chacune des contrées n'existe pas une parfaite santé spirituelle.

Dans cette Lettre Nous voulons traiter de l'Ordre social et de la justice sociale dans notre propre pays. Nous exposerons certains principes qui sont fondamentaux. Qu'on les néglige ou les rejette, et notre patrie sera sur la pente inévitable du désastre.

Les principes

Chaque être humain est unique dans l'univers; une créature de Dieu; composé d'un corps et d'une âme; une personne, avec des devoirs et des droits, et que l'on doit respecter comme un être appelé à une éternelle destinée.

Aucune vie sociale n'est possible si la famille n'est pas considérée comme la cellule essentielle de la société. Les parents ont des devoirs envers leurs enfants et doivent être pourvus de tout ce qui est nécessaire pour accomplir ces devoirs.

C'est le devoir de l'État de protéger les droits des individus et ceux de la famille en vue du bien commun.

Ce n'est pas l'affaire de l'Église d'expliquer en détail comment ces principes doivent être appliqués dans la vie sociale et économique. Elle n'est pas équipée pour cela, et n'a reçu aucun mandat à cet effet. Mais la vie des hommes n'est pas seulement économique et politique; la question morale y doit aussi intervenir. Ce qui rend chacun de nous heureux, ou ce qui nous jette dans le malheur, c'est notre conduite personnelle. Sur ces points, l'Église se doit de parler et de parler sans ambages.

Explication de ces principes

L'homme ne peut vivre une vie vraiment humaine dans un entier isolement; il le peut seulement en communauté avec ses frères. Les communautés, cependant, sont d'espèces bien diverses. Plusieurs d'entre elles, telles les

associations, les corporations, sont très utiles et à certaines époques peuvent devenir nécessaires au bien-être des hommes. Mais il existe deux sortes de communautés qui ne sont pas seulement utiles ou nécessaires parfois, mais qui toujours, en toutes circonstances, sont indispensables à la pleine perfection des humains. Ce sont la famille et l'État. Toutes deux prennent naissance dans la loi naturelle.

L'État est une société de droit naturel parce qu'en lui s'intègre cette autorité qui de toute nécessité doit s'exercer sur les intérêts particuliers pour le plus grand bien de toute la communauté. Ceci posé, l'État a le droit moral d'exiger l'obéissance de la part de tous ses citoyens pour l'aider à remplir sa fin. D'autre part, chaque individu a un strict devoir à remplir envers l'État. Il est muni en retour de droits corrélatifs.

L'État a donc comme fonction de promouvoir le bien commun. Mais le bien commun est le bien de tous et de chacun de ceux qui composent la nation. Donc l'État existe pour le bien-être de l'homme, et non pas pour le bien-être d'une entité imaginaire, idéologique, l'État-dieu. Les hommes, en tant que personnes humaines, ont des droits indépendants de ceux de l'État, et l'État se doit de respecter ces droits.

Ces droits personnels indépendants et ces devoirs propres concernent avant tout cette autre forme de société, que Nous avons proclamée indispensable au perfectionnement de l'homme, la famille. Tout être humain vient en ce monde comme membre d'une famille, et c'est à sa famille qu'il est redevable de ces conditions de vie qui sont nécessaires au développement de son âme et de son corps.

Tous les parents ont la grave obligation de pourvoir à tout ce qui est requis pour leurs enfants. Là où, par négligence ou par impuissance, les parents ne peuvent pas remplir leurs devoirs, l'État doit y suppléer. Mais ces interventions doivent avoir précisément un caractère de suppléance. Élever des enfants, pourvoir à leur éducation, c'est la tâche propre aux parents. Et rien ne sau-

rait remplacer les relations naturelles, pleines d'affection, des parents et des enfants, rien ne saurait remplacer l'atmosphère de profonde intimité de la vie familiale. En stricte nécessité, aucun homme ne peut décider d'être un simple individu; bien avant son adolescence il est profondément affecté par les influences de son enfance, et Dieu a voulu que ces influences l'atteignent dans une saine vie de famille.

Ce ne sont donc pas de simples individus qui composent la société, mais des individus qui sont membres d'une famille. C'est pourquoi la sociologie catholique a toujours enseigné que la cellule fondamentale de la société politique est non pas l'individu, mais la famille. Il s'ensuit que l'État a le devoir de veiller au bien-être des familles, non pas par un calcul mesquin d'intérêt personnel, comme cela peut se pratiquer dans les pays totalitaires, mais en tant que gardien du bien-être de tous, pour le propre perfectionnement et pour le bonheur d'un chacun. Promouvoir le bien commun, l'État le fera si non seulement il respecte de façon scrupuleuse les droits naturels propres à la famille, mais encore s'il protège ces mêmes droits contre les attaques éventuelles qui viendraient d'autres groupes de la société.

Ce que le christianisme ne saurait tolérer

Tout système social qui admet une atmosphère d'insécurité, qui permet que ses membres souffrent, sans faute de leur part, est non seulement une faillite économique, mais une disgrâce morale. Le bien-être humain doit l'emporter sur la puissance économique.

En tant que chrétiens, nous ne devrions tolérer aucune attaque, soit directe, soit indirecte, contre la dignité de l'homme ou contre la sainteté de la vie familiale. Car, sans celles-ci, il n'est pas de vie nationale possible. Et nous nous devons d'encourager toute mesure propre à fortifier la vie humaine ou familiale. Par contre, nous devons nous opposer avec énergie à toute mesure destructive de cette vie.

La dignité de l'homme est attaquée chaque fois qu'un homme, sans qu'il en soit responsable, est réduit au chômage. La dignité de l'homme est attaquée chaque fois qu'il doit vendre son travail pour un salaire moins que juste.

La vie familiale est mise en péril par le divorce qui brise les liens sacrés du mariage. Elle est ébranlée, et aussi la vie de la société, par ces pratiques criminelles de limitation des naissances qui frustrent le mariage et la vie conjugale de leur premier but et n'admettent comme fin primordiale de l'union que le seul plaisir sexuel. Les enfants ne sont ni un luxe des parents, ni les biens meubles de l'État. Ce sont des personnes humaines. A moins que cette pratique abominable de contrôle des naissances ne cesse, non seulement le niveau spirituel de la nation sera abaissé, mais la population même de ce pays s'éteindra peu à peu. Si la paternité est pour trop de gens un lourd fardeau, c'est aux conditions sociales qu'il faut s'en prendre. Ce sont elles qui aggravent injustement la charge des parents. Et c'est le devoir des gouvernants d'extirper les causes de ces injustes conditions sociales. Car non seulement la paternité est vitale, mais quel est l'homme sain qui parlerait d'un avenir radieux pour un pays et qui en même temps laisserait s'éteindre la population ?

La vie familiale est minée quand les conditions du logement sont mauvaises. Elle l'est aussi lorsque la somme totale des salaires gagnés ne permet pas de pourvoir au bien-être de tous et de mettre de côté une juste épargne. La vie familiale est encore minée quand les parents ne peuvent pas avoir tous les enfants qu'ils désireraient, ou lorsqu'ils ne peuvent donner à ceux qu'ils ont l'éducation qui répond à leurs aptitudes.

Le minimum que les chrétiens peuvent accepter

En ces derniers temps, nous avons entendu maintes discussions sur les conditions minimum de vie pour des

gens civilisés. Les points suivants Nous semblent être les conditions que doivent exiger les chrétiens :

1° Un salaire vital capable d'assurer un modeste bien-être et de rendre l'épargne possible. Moins que cela serait injuste.

2° Le paiement de ce salaire devrait être la première obligation dont s'acquitte l'industrie.

3° Ce salaire devrait être déterminé d'après trois facteurs principaux : une prestation minimum de travail, la capacité de l'industrie à payer, un type convenu minimum de famille moyenne, c'est-à-dire père, mère et trois ou quatre enfants.

4° Si l'industrie est incapable de payer ce salaire, la différence devrait être comblée soit par une caisse de compensation des salaires, soit, à défaut, par l'État.

Patrons et employés doivent être considérés comme des associés, non des rivaux. Ils devraient collaborer pour obtenir les meilleures conditions de travail, la division la plus équitable de la production et le maximum d'harmonie. A la concurrence sans merci qui amène les bas prix et le travail forcé devrait succéder la coordination interne de chaque commerce ou industrie et la coopération avec les autres en vue du bien commun.

5° Aucune femme mariée ne devrait être obligée de travailler pour assurer à sa famille un revenu vital minimum.

6° Les conditions minimum de vie, en fait d'habitation, exigent que personne ne soit obligé de coucher dans le boudoir, et qu'il y ait une chambre de bain par famille. Les taudis ne sauraient être tolérés. Il faut les démolir.

7° La fabrication et la vente d'objets anticonceptionnels devraient être interdites.

8° Devrait aussi être interdite toute littérature obscène. Les maisons d'édition devraient organiser un bureau de contrôle à cet effet.

9° L'éducation religieuse, répondant aux désirs des parents, devrait être accessible à tous les enfants, et dans des conditions telles que leur éducation générale ne puisse en souffrir de quelque façon.

10° La justice sociale condamne l'énorme inégalité dans la répartition des richesses, de même que le contrôle par une infime minorité de riches sur la vie des masses populaires dans ce pays. Nous avons vu de nos jours s'édifier de formidables et puissants groupements industriels et financiers, parfois en compétition, parfois collaborant, mais poursuivant toujours, au détriment du bien commun, leurs propres intérêts. Sous la forte pression de la guerre, cette situation a été en bonne partie supprimée par l'État. Les profits et les prix sont maintenant contrôlés dans l'intérêt national. La guerre, en effet, nous a enseigné qu'il est toujours possible de résoudre les grands problèmes économiques. Il suffit de trouver un motif puissant d'action, une fin commune. Mais est-ce que cette fin commune ne peut exister qu'en temps de guerre? L'intérêt national dans ces domaines de profits et prix est le même en temps de paix et en temps de guerre. On y trouve les mêmes moyens, les mêmes hommes, la même matière première. Seuls font défaut la fin commune, l'union de tous les esprits et de toutes les volontés.

Conclusion

Les lois établies par Dieu ne sont pas des décisions arbitraires, destinées à rendre la vie plus difficile. Elles correspondent à quelque chose que le Seigneur a mis au fond de notre nature. Dieu a fait l'homme et il sait pourquoi il l'a fait. Ses lois sont précisément des règles qui indiquent clairement ce que les êtres humains doivent éviter pour ne pas courir à leur perdition, et ce qu'ils doivent accomplir pour atteindre la fin pour laquelle ils ont été créés. Si la société persiste à enfreindre les commandements divins, comment pourra-t-elle éviter la souffrance, puisque ces commandements sont parfaitement adaptés à la nature que chaque homme a reçue de son Créateur? Il n'est qu'une façon de recouvrer la santé sociale, c'est de revenir sans tarder à des lois que Dieu a tracées pour le plus grand bien de la société humaine.

La liberté politique dont nous jouissons en ce pays nous permet de travailler ensemble à procurer à chaque homme et à chaque famille la sécurité sociale et un modeste bien-être. Unissons-nous avec tous les hommes de bonne volonté dans cette grande croisade. Car, à moins que nous n'apportions dans notre travail de restauration chrétienne et que nous ne conservions, la paix enfin revenue, cet esprit de fraternité que nous a donné la commune souffrance de la guerre, tous nos projets de bonheur pour notre pays et pour les autres nations ne seront que de vains rêves.

Cet esprit de fraternité repose sur une base unique, inébranlable: le respect de la dignité humaine. Et la seule raison de ce respect dû à chaque personne humaine, à chaque famille, c'est que Dieu notre Père a créé chaque homme et qu'il est venu racheter chacun de nous. Nous sommes donc tous des fils de Dieu et des frères du Christ, le Fils de Dieu. Si Dieu est vraiment le Père de nous tous, notre premier devoir est de lui rendre hommage, et de l'aimer, et notre deuxième devoir est de nous aimer les uns les autres comme des frères. Dans cet amour de Dieu, dans cet amour du prochain, serrons nos rangs, tenons-nous bien unis et laissons venir tous les hommes de bonne volonté qui veulent marcher avec nous.

Donnée à Westminster, le dimanche de la Pentecôte, cette Lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles de l'Angleterre et du pays de Galles, le quatrième dimanche après la Pentecôte de l'an du Seigneur 1942.

- † ARTHUR, cardinal HINSLEY,
archevêque de Westminster.
- † RICHARD, *archevêque de Liverpool.*
- † THOMAS, *archevêque de Birmingham.*
- † MICHEL, *archevêque de Cardiff.*

(Traduction de
l'École Sociale Populaire.)

Les bases fondamentales d'une paix chrétienne

Déclaration des chefs spirituels de l'Angleterre publiée dans le Times du 21 décembre 1940.

Les maux actuels du monde sont dus à l'inobservance des lois divines. Aucune paix stable ne sera possible en Europe tant que les principes de la religion chrétienne ne serviront pas de base à la politique nationale comme à la vie sociale. La fraternité des nations, membres d'une seule et même famille, dont Dieu est le père, constitue un de ces principes.

Ce principe trouve son application dans les cinq points suivants établis par Pie XII :

I. — Droit de toutes les nations à la vie et à l'indépendance. La volonté de vivre d'une nation ne doit jamais équivaloir à la sentence de mort pour une autre. Quand cette égalité de droits a été lésée ou détruite ou mise en danger, l'ordre juridique exige une réparation, dont la mesure et l'extension ne sont pas déterminées par l'épée, ni par un égoïsme arbitraire, mais par des normes de justice et d'équité réciproques.

II. — Les nations doivent être libérées du pesant esclavage de la course aux armements et du danger que la force matérielle, au lieu de servir à garantir le droit, n'en soit au contraire un tyrannique instrument de violation. Des conclusions de paix, qui n'attribueraient pas une fondamentale importance à un désarmement, mutuellement consenti, organique, progressif, dans l'ordre pratique comme dans l'ordre spirituel, et qui ne s'emploieraient pas à le réaliser loyalement, révéleraient tôt ou tard leur inconsistance et leur précarité.

III. — Constitution d'institutions juridiques, qui servent à garantir la loyale et fidèle application des conventions, et, en cas de besoin reconnu, à les revoir et corriger.

IV. — Les vrais besoins et les justes requêtes des nations et des peuples, comme aussi des minorités ethniques, doivent être accueillis favorablement suivant l'occasion, même s'ils ne suffisent pas toujours à fonder un droit strict. En reconstituant ainsi les bases d'une mutuelle confiance, on éloignerait beaucoup de désirs de recourir à la violence.

V. — Ceux qui dirigent les destinées des peuples et les peuples eux-mêmes doivent se laisser pénétrer du sentiment d'intime et vive responsabilité, qui pèse et mesure les constitutions humaines selon les saintes et inébranlables normes du droit divin; de la faim et de la soif de justice, de cet amour universel, qui est le résumé et le terme le plus élevé de l'idéal chrétien, et qui par là jette un pont même vers ceux qui n'ont pas le bonheur de participer à notre foi.

A ces principes, bases solides d'une vie internationale bien ordonnée, nous voudrions ajouter cinq propositions auxquelles devrait être soumise la vie économique:

1° L'extrême inégalité des richesses devrait être abolie;

2° Chaque enfant, quelle que soit sa race ou sa condition sociale, devrait avoir chance égale pour une éducation appropriée à ses aptitudes;

3° La famille doit être sauvegardée comme entité sociale;

4° Le sens d'une vocation divine doit être redonné au labeur quotidien de l'homme;

5° Les richesses de la terre doivent être utilisées comme don de Dieu à toute la race humaine et avec juste considération pour les besoins des générations présentes et futures.

Nous avons confiance que les dirigeants et les hommes d'État de l'empire britannique accepteront ces principes et les considéreront comme la base véritable sur laquelle peut s'appuyer une paix durable.

† COSMO CANTUAR, *archevêque de Cantorbéry.*

† A. Cardinal HINSLEY,
archevêque de Westminster.

WALTER H. ARMSTRONG,
modérateur du Conseil fédéral de l'Église libre.

† WILLIAM EBOR, *archevêque d'York.*

L'Épiscopat d'Angleterre et l'éducation

L'Association des « Comités d'Éducation » d'Angleterre présentait récemment un rapport favorisant une nouvelle législation scolaire d'après laquelle les écoles confessionnelles feraient place à un système centralisé et standardisé.

L'épiscopat catholique n'a pas tardé à faire entendre de vigoureuses protestations. S. Exc. Mgr D. J. Mannon, évêque de Menevia, profita de l'inauguration d'une école pour déclarer: « Il serait vraiment stupide en pleine guerre de plonger la nation dans un nouveau conflit au sujet de l'éducation. La véritable autorité en éducation, ce n'est ni le Comité d'Éducation, ni la Commission locale d'Éducation, ni l'Union nationale des Instituteurs, encore moins de prétendus experts en la question, mais les parents. C'est à eux de dire comment leurs enfants doivent être élevés. »

Quelques jours plus tard, S. Em. le cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, établissait sans ambiguïté, en s'inspirant d'une déclaration de son prédécesseur le cardinal Manning, la position traditionnelle de l'Église. « Le foyer est le front de bataille de la culture chrétienne. Notre lutte en ce domaine est pour la moralité, pour la protection de nos familles contre l'invasion des mœurs et des principes païens. L'école est le prolongement du foyer. »

Et Son Éminence rappelait les points suivants:

1° « Les enfants d'un peuple chrétien ont, en vertu de la loi divine, droit à une éducation chrétienne. »

2° « Les parents chrétiens ont à la fois le droit et le devoir, l'un et l'autre naturels et spirituels, de conserver à leurs enfants cet héritage. »

3° « Les enfants chrétiens ne sont en aucune façon les enfants d'un État sans religion. »

4° « La formation chrétienne des enfants est de plus haute importance que leur instruction séculière. »

5° « Les parents catholiques ont le droit et le devoir d'élever leurs enfants selon leur foi et leur conscience. Priver les pauvres de ce droit et de cette liberté, que revendiquent les riches et qui leur est accordée, constitue une injustice flagrante.

« Si la famille et l'école s'entr'aident pour former le caractère chrétien des enfants, il y a lieu d'espérer que les principes chrétiens informeront la vie publique des nations. »

Publications

de

L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

■

■ **Collection de l'E. S. P.**

Brochures sociales, de caractère doctrinal, économique, historique. 32 pages. Publication mensuelle. 15 sous l'exemplaire; \$1.50 l'abonnement annuel.

■ **Œuvre des Tracts**

Sujets variés: biographies, monographies d'œuvres, Action catholique, etc. 16 pages, publication mensuelle. 10 sous l'exemplaire; \$1.00 l'abonnement.

■ **Relations**

Revue d'intérêt général. Abonnement annuel: \$2.00.

■ **L'Actualité en Tracts**

Feuillets de 4, 8, 12 pages sur les questions actuelles: « Programme de restauration sociale », le Syndicalisme catholique, etc. Prix suivant le nombre de pages.

■ **Plans d'études**

Plans sur feuilles volantes: l'organisation corporative, la tempérance, *Rerum novarum*, etc. 10 sous la douzaine; 70 sous le cent.

■ **Affiches illustrées**

Série d'affiches illustrées, avec légende, exposant le vrai but du communisme et montrant son œuvre en Russie: 10 sous la série.

■ **Semaines sociales du Canada**

Comptes rendus des sessions annuelles. Beaux volumes, grand format in-8°, de 300 à 400 pages. \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco. Prix spécial pour la série complète.

■ **Éditions de l'E. S. P.**

Ouvrages de doctrine sociale et d'Action catholique. Formats et prix divers.

Demandez notre feuillet de propagande

L'actualité en tracts

1. **Ce que le communisme a donné en Russie**
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
2. **Être communiste, qu'est-ce que ça veut dire?**
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
3. **Programme de restauration sociale (n° 1)**
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
4. **Programme de restauration sociale (n° 2)**
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
5. **La C. C. F., que faut-il en penser ?**
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
6. **La Philosophie du bolchevisme**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE (même prix).
7. **Pour l'établissement d'un ordre social chrétien**
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
8. **Le Régime corporatif, notre espoir**
8 pour 10 sous, 75 sous le cent, \$5.00 le mille.
9. **Le Syndicalisme catholique** (plan d'allocation).
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
10. **Le Syndicalisme catholique canadien**
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
11. **Les Communistes en faveur du « cadenas »**
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
12. **Pour restituer à l'édifice social son équilibre**, par S. Ém. le cardinal VILLENEUVE
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
13. **L'Action corporative**
5 sous la douzaine, 35 sous le cent, \$2.75 le mille.
14. **Le Syndicalisme patronal**
15 sous la douzaine, 75 sous le cent, \$6.00 le mille.
15. **Dieu le veut ! Pour la conversion de la Russie**
10 sous la douzaine, 60 sous le cent.
16. **Une œuvre de doctrine et de salut** (même prix).
17. **Le Crédit social et la doctrine catholique.**
20 sous la douzaine, \$1.50 le cent, \$12.00 le mille.
18. **La Solution corporative**, par Léon-Mercier GOUIN et Maximilien CARON, 5 pour 10 sous, 75 pour \$1.00.
19. **La Mode**, par S. S. Pie XII
2 sous l'exemplaire, \$1.00 le cent, \$8.00 le mille.
20. **Ne blasphémez pas**, par le brigadier Vanier
10 sous la douzaine, 60 sous le cent, \$5.00 le mille.
21. **Les conditions d'une paix juste** (S. S. Pie XII)
Même prix.

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, MONTRÉAL

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

104. *Répliques du bon sens* — III.
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne*.
XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor »*.
S. S. Pie XI
109. *La Langue française*. Chanoine Charron
110. *L'Apostolat*. Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens* — IV.
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français*.
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne*. XXX
114. *La Retraite fermée*. Roland Millar
115. *L'Action catholique*.
Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes*.
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche*.
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical*. D. B.
119. *Le Problème de la natalité*. Benito Mussolini
120. *Montiales Carmélites aux Trois-Rivières*.
Un Ami du Carmel
121. *La Femme canadienne-française*.
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
122. *L'Ordre Trinitaire*. Jean-Félix de Cerfroid
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien*.
E. S. P.
124. *Le Sens social*. Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI*.
S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
127. *L'Encyclique « Mens Nostra »*.
S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme*.
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les Retraites fermées*. Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand*. R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance* — I.
S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins*.
Dom Léonce Cremer, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse*.
R. P. Plamondon, S. J.
135. *Mère Bruyère*.
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
136. *La Formation d'une élite féminine*.
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité*. C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*.
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance* — II.
S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie*. E. S. P.
142. *L'Action catholique*. Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930*.
Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français*.
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône*. Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien*.
L'hon. Rodolphe Lemieux
150. *L'Heure catholique*.
S. Exc. Mgr Deschamps
152. *Les Jésuites en Espagne*. XXX
153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
Abbé Aurèle Parrot
154. *La Sanctification du dimanche*. XXX
155. *Le Petit Nombre des catholiques*.
R. P. Gibert, S. J.
156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
S. S. Pie XI
157. *Les Dangers des vacances*.
Abbé Georges Panneton
158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
J.-A. Julien
159. *Le Malaise économique*. Nos Evêques
160. *Les Saints Jésuites canadiens*.
R. P. Tenneson, S. J.
161. *Les Retraites fermées au Canada*.
Léo Pelland
163. *Les Carrières* — I.
Mgr Pâquet et P. L. Lalande, S. J.
164. *L'Année sainte*. S. S. Pie XI
165. *Les Carrières* — II.
A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
167. *Les Carrières* — III.
Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
168. *Les Carrières* — IV.
S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*.
S. S. Pie XI
170. *Le Message de Jésus... Ses sources* — I.
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
171. *L'Héroïque Aventure*.
R. P. Gérard Goulet, S. J.
172. *Les Carrières* — V.
A. Champagne et P. Joncas
173. *La Famine en Russie*. Cilace
174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II.
R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
Abbé J.-A. Sabourin
178. *Les Carrières* — VII.
E. L'Heureux et A. Léveillé
179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
R. P. Paul Donceur, S. J.
181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*.
S. Exc. Mgr Courchesne
182. *Causeries religieuses*. R. P. Brouillet, S. J.
183. *L'Apostolat*. J. Sylvestre et A. Provencher
184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
E. Mathieu et M. Chartrand
185. *Mgr Protetcher*. R. P. Alexandre Dugré, S. J.
186. *Les Carrières* — VIII.
E. Minville et A. Laurendeau
187. *Saint Jean Bosco*. P. René Girard, S. J.
189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
Jean-Paul Verschelden
190. *Armand La Vergne*. XXX
191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
R. P. Tenneson, S. J.
192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
Gérard Tremblay
195. *Le Vieux Collège de Québec*.
P. Jean Laramée, S. J.
197. *Pacifisme révolutionnaire*.
« Lettres de Rome »
198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*.
Dr Joseph Gauvreau
199. *Les Jésuites*. Abbé Joseph Gariépy

